

Relevé de décisions

RÉF. **Bulac/07/011** AFFAIRE SUIVIE PAR Marie-Lise Tsagouria
TÉL. +33 (0) 1 53 46 15 60 MÊL. marie-lise.tsagouria@bulac.sorbonne.fr

DATE 4 avril 2007

RÉUNION **Conseil d'administration**
du Groupement d'intérêt public « Bibliothèque universitaire des langues et civilisations »

le **30 novembre 2006** à *14h30*

LIEU **En Sorbonne, Salle des commissions**
46, rue Saint-Jacques, Paris 5^{ème}

PRÉSENTS

ADMINISTRATEURS

Mme Marie-Françoise BISBROUCK (Paris IV)
M. Yves CHEVRIER (EHESS)
Mme Cristina CRAMEROTTI (EFEO)
Mme Catherine GAILLARD (Paris I)
Mme Roberte HAMAYON (EPHE)
M. Michel MARIAN (Enseignement supérieur –
DGES)
M. Éric MEYER (INALCO)
M. Denis PESCHANSKI (CNRS)
M. Daniel RENOULT (Enseignement supérieur - IGB)
Mme Françoise THIBAUT (Recherche)

MEMBRES DE DROIT

M. Patrick MICHAUD, Agent comptable
Mme Monique RONZEAU représentant M. Maurice
QUENET, Recteur de l'académie, Chancelier des
Universités de Paris, Commissaire du gouvernement
M. Claude SANCHEZ représentant M. Philippe
PARINI, Receveur général des finances, Contrôleur
d'État
Mme Marie-Lise TSAGOURIA, Directeur

INVITÉS

Maurice GARDEN, président du conseil scientifique
M. Pierre CIVIL (Paris III)
Mme Isabelle NECTOUX (BIULO)

EXCUSÉS

M. Bernard BOSREDON (Paris III)
M. Alain PEYRAUBE (Recherche)
Mme Cécile SAKAI (Paris VII)

PROCHAINE RÉUNION

26 avril 2007 à 14 heures 30
En Sorbonne, salle Prüm

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 7 avril 2006 (vote)**
2. **Élection du président du conseil d'administration (vote)**
3. **Informations sur l'avancement du projet**
4. **Programme d'activité 2007 (vote)**
5. **Budget primitif 2007(vote)**
6. **Mise à jour de l'organigramme du GIP (vote)**
7. **Questions diverses**

En préambule, Monsieur RENOULT remercie le recteur et la secrétaire générale, Madame RONZEAU, d'avoir bien voulu accueillir le conseil d'administration de la BULAC en Sorbonne.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 7 avril 2006

Le procès-verbal du conseil d'administration du 7 avril 2006 est approuvé à l'unanimité.

2. Élection du président du conseil d'administration

Parvenant au terme d'un premier mandat de trois ans, Monsieur RENOULT se représente pour un second mandat dans les fonctions de président du conseil d'administration du groupement d'intérêt public Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

Il est reconduit à l'unanimité des votants (10 voix).

3. Informations sur l'avancement du projet

Les conventions entre l'État et la Région Île-de-France sont signées et les crédits de paiements mis en place pour le lancement des travaux. La livraison du bâtiment peut donc être envisagée pour fin 2009-début 2010. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche soutient fortement le projet. Monsieur RENOULT remercie son représentant Monsieur MARIAN.

Madame TSAGOURIA précise le calendrier prévu : l'appel d'offres pour les travaux devrait prendre place au premier semestre 2007, l'analyse des offres quatre mois plus tard, la mise au point des marchés durant l'été, les décisions et le contrôle de légalité en septembre. Les travaux pourraient en principe démarrer en octobre 2007.

L'installation du mobilier, essentiellement des rayonnages en magasins, nécessitera plusieurs mois de montage après la livraison du bâtiment. Le déménagement des collections requerra entre 6 et 12 mois.

Monsieur RENOULT rappelle que le déménagement et une part des premiers équipements (rayonnages des magasins, mobilier et équipement des espaces professionnels, équipements informatiques) restent à financer dans le cadre du prochain contrat de projets État-Région (CPER 2007-2013), dont la signature devrait intervenir début 2007. Madame RONZEAU indique les arbitrages pour finaliser le CPER sont en cours.

Monsieur MEYER pense que le moment est venu de réunions de travail entre l'INALCO et la BULAC pour déterminer les modalités communes de gestion du futur bâtiment. Sont concernés notamment la mise à disposition de personnel technique et la gestion du bâtiment, ainsi que le fonctionnement des espaces communs tels que le hall d'accueil, l'amphithéâtre et la cafétéria. Monsieur RENOULT propose une première séance de travail en janvier 2007.

Monsieur MEYER signale que des contacts sont en cours pour raccorder le bâtiment au réseau académique parisien (RAP). Cependant, le coût de cette connexion n'a pas été intégré au programme initial, il faudra donc évaluer cette dépense et l'inscrire dans l'enveloppe à prévoir dans le CPER 2007-2013.

Madame TSAGOURIA informe le conseil qu'une lettre de mission a été passée au cabinet CARSAULT par l'INALCO et la BULAC pour la programmation du mobilier professionnel, des rayonnages des magasins, du mobilier des salles de cours et de l'équipement des espaces communs. Cette étude va de la spécification des besoins à la réception des mobiliers.

Monsieur RENOULT présente l'ordre du jour du prochain conseil scientifique, qui se tiendra le 15 décembre. Il traitera notamment de la création d'une Réserve réunissant les fonds rares ou précieux se trouvant notamment à la BIULO et à l'EFEO. Sera également présentée une note préliminaire sur la bibliothèque numérique, portant sur les programmes de numérisation, mais aussi sur la documentation électronique en ligne (périodiques électroniques, bases de données...). L'inventaire des périodiques papier étant achevé, l'analyse des fonds de monographies bien avancée, il est maintenant possible d'aborder cette réflexion et de compléter la charte documentaire sur cet aspect.

4. Programme d'activité 2007

La gestion du fonctionnement en 2006 n'a pas soulevé de difficultés particulières, hormis le versement tardif de la subvention ministérielle en septembre.

La **préparation du libre-accès**, essentielle pour le projet, reste le principal défi à relever au sein du chantier documentaire. Ce travail comprend la sélection de 150 000 à 200 000 volumes. Il induit des opérations qui pèsent lourdement sur le fonctionnement quotidien des équipes des bibliothèques. Seul le tiers de l'objectif fixé pour 2006 est en passe d'être atteint. Cette sélection conditionne l'indexation et le traitement matériel des livres. La montée en charge, lente mais malgré tout en progression, doit permettre de sélectionner 50 000 ouvrages par an jusqu'en 2009. Madame POUPARD, chargée du dossier depuis le 1^{er} décembre, a pour mission de lui donner une nouvelle impulsion en remettant à plat l'organisation et le suivi de cette opération.

L'inventaire systématique des collections a fait ressortir l'existence de 40 000 documents, récents ou anciens, qui ne sont ni répertoriés ni catalogués, soit l'équivalent de deux ans de catalogage courant. Cette situation perturbe la préparation du déménagement et peut occasionner le rachat involontaire d'ouvrages déjà présents dans les collections.

Dans l'attribution des moyens du GIP, il faut donc trouver un équilibre entre la résorption de ce retard de catalogage, et l'aide à la sélection du libre-accès, les deux objectifs pouvant se rejoindre lorsqu'il s'agit de documents récents.

Le **récolement** ne sera pas terminé avant le déménagement. Son déroulement, soumis à l'avancement de la conversion rétrospective, subira un tassement en 2007 avec la fin du traitement des collections en langues occidentales.

Monsieur GARDEN rappelle que certaines bibliothèques de laboratoire sont directement accessibles aux chercheurs. Il évoque le risque d'incompréhension que provoquerait un futur changement sans effort pédagogique préalable. Madame TSAGOURIA répond que pour les usagers impliqués dans le projet, l'explication a déjà été faite à plusieurs reprises. Monsieur CHEVRIER remarque que ce travail de pédagogie doit être repris régulièrement à destination des centres de recherche.

Madame THIBAUT insiste sur le fait que la **bibliothèque numérique**, instrument de travail pour les chercheurs, devra être pensée en fonction de leurs pratiques. La recherche sur les usages des chercheurs est indispensable. Les considérations scientifiques doivent primer sur la beauté des images. Madame TSAGOURIA confirme que le conseil scientifique travaille en ce sens. Monsieur DELAMBRE, responsable de la bibliothèque numérique de la BULAC, est à l'écoute des nombreux chercheurs qu'il rencontre.

Monsieur RENOULT insiste sur le fait que c'est volontairement que la bibliothèque numérique n'est pas conçue dans la précipitation. Le conseil scientifique, régulièrement sollicité, dégagera les orientations qui serviront de guide.

Madame TSAGOURIA annonce que des discussions sont engagées avec la Bibliothèque nationale de France à propos de la bibliothèque numérique. Elle rappelle également la signature d'une convention-cadre en 2006 avec le Collège de France. Une autre convention de partenariat devrait aboutir avec l'INHA en 2007. Il demeure important de définir les périmètres et les séparations entre les partenaires. Le dialogue est aussi ouvert avec le Musée GUIMET, par l'entremise de Monsieur RICHARD.

Monsieur RENOULT informe le conseil d'administration de la parution, sans doute début 2007, d'une *Lettre d'information de la BULAC* destinée à resserrer les liens entre les partenaires, qui fournira à tous des informations sur l'avancement du projet comme sur l'activité des différentes partenaires.

Le **chantier informatique** prévoit la montée en charge en 2007 des applications. Le SIGB sera complété avec le module de gestion des lecteurs et de circulation des documents. La totalité des notices seront produites dans le SUDOC. Une harmonisation des données est prévue par une ultime remontée du catalogue de la BULAC vers le SUDOC.



Il est également prévu d'acquérir un système permettant le suivi des flux de reliure. En outre, sera développée en interne la deuxième partie de l'application de gestion du déménagement, celle qui permettra de préparer l'implantation dans les nouveaux magasins.

La **conversion rétrospective** des catalogues représente le plus important poste de dépenses. Le marché en cours avec la SAFIG permettra de terminer la conversion des caractères latins en 2007, sauf pour la BIULO dont l'achèvement est prévu début 2008.

Le second marché, qui démarrera en janvier 2007 avec le même attributaire, concernera les caractères cyrilliques. Il s'agit d'une première en France. Les 150 000 fiches seront saisies directement dans le SUDOC en caractères originaux et translittérés, une seule saisie générant automatiquement les champs dans l'autre écriture. Ce marché s'étalera sur quatre ans. Cette durée sera nécessaire pour traiter des fiches dont le temps de saisie et le coût représentent en moyenne le double de celles en caractères latins, du fait de la technicité requise.

Le budget pour 2007 est de 100 000 € pour les caractères latins et de 200 000 € pour les caractères cyrilliques, pour les seules prestations de services. Beaucoup de travail en amont et en aval est requis. Le rythme d'avancement est satisfaisant. Les autres écritures seront traitées en interne. La conversion du chinois et du japonais devrait débiter à la rentrée 2007.

Monsieur CHEVRIER met en avant l'utilité du GIP BULAC, facilitateur d'opérations - telle la conversion rétrospective de fichiers, surtout en langues non européennes - qu'individuellement les partenaires ne pourraient prendre en charge.

La **conservation** des documents destinés au libre-accès est une autre priorité. En raison de son coût unitaire important, la reliure ne concernera qu'une minorité d'ouvrages. 90 % des ouvrages seront traités de manière plus légère, par plastification ou consolidation. Dépendant directement de l'avancement de la sélection intellectuelle des ouvrages, le chantier de conservation se réorganise, avec l'arrivée de son nouveau responsable, Monsieur CÔTE-COLISSON, pour en suivre au plus près la progression.

L'organisation matérielle du **déménagement** requiert un important travail de préparation, afin de sortir dans les meilleures conditions possibles les collections de bâtiments parfois difficiles d'accès (BIULO, Maison de l'Asie) et de prévoir leur ordonnancement dans les nouveaux magasins. Le coût de l'opération est estimé à environ 2 millions d'euros.

Pour le déménagement des collections de la Sorbonne, comparables en quantité (40 km linéaires) et en difficulté d'accès, Madame GAILLARD précise qu'elle est parvenue à une estimation globale du même ordre.

Madame NECTOUX demande des précisions quant aux moyens prévus pour la préparation du déménagement.

Madame TSAGOURIA répond qu'outre le chef de projet déménagement, Aurélie GARREAU, deux agents s'y consacrent, selon les périodes et les besoins.

Monsieur SANCHEZ demande des informations sur l'avancée de la réflexion à propos du **nouveau statut**. Monsieur RENOULT indique qu'elle reprendra à partir du second semestre de 2007. Les présidents des établissements partenaires auront à s'investir sur ce sujet afin de proposer le nouveau statut aux ministères de tutelle.

Daniel RENOULT ne revient pas sur les différentes hypothèses, déjà traitées à plusieurs reprises. Un point essentiel à étudier est celui des personnels. L'État apporte la quasi-totalité des emplois. Les établissements ont été sollicités quant à leur contribution en transfert d'emplois dans les filières ITRF et bibliothèque. Il faudra aussi des emplois administratifs. Les emplois affectés à la BULAC seront le fruit d'une démarche de mutualisation, la création d'emplois ne pouvant être prévue qu'à la marge.

Le programme d'activité pour 2007 est adopté à l'unanimité par le CA

5. Budget primitif 2007

Madame TSAGOURIA indique une légère régression de la part des emplois contractuels, dans les dépenses de fonctionnement, de 36 % en 2006 à 32 % en 2007, à volume et nombre d'emplois constants. La progression de 33 % à 37 % des prestations reflète le poids croissant des chantiers de conversion rétrospective et de conservation.

Les recettes, outre la participation stable des partenaires, enregistrent une hausse de 12 % de la subvention de fonctionnement, égale à 1 300 000 € pour 2007, à laquelle s'ajoutent les crédits affectés aux locaux pour 290 000 €

Cette évolution correspond au programme budgétaire triennal voté lors du CA du 4 novembre 2005.

L'investissement, en augmentation de 137 000 € surtout constitué par l'achat de progiciels, est financé à hauteur d'environ 100 000 € par un prélèvement sur le fonds de roulement.

2007 se solde par un excédent d'exploitation de 36 000 €

Madame RONZEAU exprime au nom du commissaire du gouvernement sa satisfaction devant la clarté des documents proposés. Monsieur SANCHEZ, au nom du contrôle d'État, se joint à ces remarques et félicite le président du conseil d'administration, la directrice, la responsable administrative du groupement et l'agent comptable de la qualité des travaux présentés.

Monsieur SANCHEZ souligne l'effort de la Direction générale de l'enseignement supérieur, à noter particulièrement dans le contexte budgétaire actuel.

Monsieur GARDEN demande s'il n'y a pas de risque à opérer un prélèvement de 100 000 € sur le fonds de roulement. Monsieur SANCHEZ répond que ce prélèvement est conforme puisqu'il reste un à deux mois de fonctionnement après ce prélèvement. Monsieur RENOULT et Monsieur MICHAUD ajoutent qu'il s'agit là d'un effet mécanique, le marché avec la société Innovative Interfaces ayant été exécuté plus lentement que prévu, le fonds de roulement constitué dans les premières années de fonctionnement était artificiel et avait vocation à être utilisé au fur et à mesure de l'exécution des prestations correspondantes.

Monsieur CHEVRIER se préoccupe d'un éventuel risque de remontée des crédits non dépensés. Monsieur MARIAN précise que cette hypothèse n'est pas à craindre de la DES.

Le budget primitif 2007 est voté à l'unanimité par le CA.

Monsieur RENOULT remercie Monsieur SANCHEZ pour son rôle de conseil et Monsieur MICHAUD pour la qualité des documents budgétaires.

6. Mise à jour de l'organigramme du GIP

Le nouvel organigramme proposé par la directrice du GIP est approuvé à l'unanimité.

7. Questions diverses

Madame TSAGOURIA soumet à l'avis de l'assemblée le projet de convention avec l'Université de la Rochelle pour la maintenance et l'hébergement d'applications comptables et budgétaires du consortium COCKTAIL pour un montant prévu de 7 800 € par an. L'assemblée autorise la directrice du GIP BULAC à soumettre cette convention au visa du contrôleur financier avant sa signature par les parties.

Il est précisé que cette convention s'inscrit dans le cadre du consortium COCKTAIL. Cette solution permet d'éviter pour l'instant l'affectation d'un ingénieur informatique sur l'exploitation de ces applications.

Madame RONZEAU estime qu'il sera important d'envisager l'organisation comptable de manière mutualisée dans le futur bâtiment.

Le prochain CA se tiendra le jeudi 26 avril 2007 à 14 heures 30.